

Université PARIS 13

UFR des Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés

99, avenue Jean-Baptiste Clément – F 93430 VILLETANEUSE

MASTER mention Langues Étrangères Appliquées
Spécialité Management International des Assurances

2016 – 2017

Responsable de la formation

(Administrateur provisoire) : André TARDIEU

01 49 40 34 18

andre.tardieu@univ-paris13.fr

Secrétariat : Bureau A 214 : Milène BOURSE

Téléphone : 01 49 40 39 92

master-lea.llshs@univ-paris13.fr

Responsable Formation Continue: Bureau A211 : Dominique SORBA

Secrétariat Formation Continue : Bureau A224

TABLE DES MATIERES

1.	PRESENTATION GENERALE.....	4
1.1	Secrétariat et liste des enseignants.....	4
1.2	Présentation générale de la formation	5
1.3	Calendrier 2016–2017 – Master 1	6
1.4	Calendrier 2016–2017 – Master 2	7
2.	DESCRIPTIF DE LA FORMATION.....	9
2.1	M1 S1	9
2.2	M1 S2	10
2.3	M2 S3	11
2.4	M2 S4	12
2.5	Descriptif des UE.....	13
3.	REGLEMENT DU M1 ET DU M2 LEA–MIA.....	28
4.	INFORMATION SUR LE PLAGIAT	30
5.	INTERDICTION DE FUMER.....	31

**REGLEMENT DES ETUDES de l'UFR
des LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES et des SOCIETES
de l'UNIVERSITE PARIS 13**

Le règlement des études devra être **obligatoirement** retiré au secrétariat du département concerné dès que vous en serez informés par affichage.

1. PRESENTATION GENERALE

1.1 Secrétariat et liste des enseignants

Nom	bureau	téléphone
Directeur : TARDIEU André	Présidence	3729
Secrétaire : BOURSE Milène	A214	3992
AUVRAY Tristan	C208	3204
BELADRAOUI Majid		
BISCARDI Domenico		
CHANTEAU Olivier		
COHEN Alain	C210	2033
COMTE Olga		
DAHAN Sylvie	C217	3171
DJEZZAR Samir		
DOMINGUEZ ARRIBAS Javier	C210	2033
FARNETTI Richard		
GALAN Francisco		
GARREAU Bastien		
GUIONNET Édouard	C217	3171
HERIZI Saliha		
HOOCK, Christine		
HORST Martin		
KLEIBER Carine	C208	3204
KOONCE Lorraine		
LAHMAR Mohamed		
LE TALLEC-LLORET Gabrielle	C210	2033
MANSFIELD Malcolm		
MOURLON Fabrice		
PARISOT Yaling		
RIVIERE Pierrick		
TEMASSINE Salima		
TORRES VERA Oscar	C208	3204
VAYSSIER Sébastien		

1.2 Présentation générale de la formation

La création de la filière Langues Étrangères Appliquées au début des années 1990 répondait à un besoin de professionnalisation des offres de formation.

La formation en LEA comporte trois volets d'importance égale : l'étude de deux langues sur un strict plan d'égalité ainsi que des matières d'application. Elle s'adresse à des étudiants souhaitant mettre leurs compétences en langues au service de l'entreprise à vocation internationale. Il s'agit en effet d'une filière " professionnalisante ". Par conséquent, l'entrée en LEA doit répondre, de la part du candidat, à un projet professionnel, même embryonnaire. La filière LEA de Paris 13 appartient à la branche " *affaires et commerce* " de cette formation. Elle oriente plus particulièrement les futurs diplômés vers les secteurs des banques, des assurances, du commerce et des services internationaux. Elle leur dispense aussi un enseignement de haut niveau sur le monde de l'entreprise. En outre, il y a peu ou pas de formations universitaires de haut niveau de linguistes pouvant appliquer leurs connaissances et compétences dans les secteurs spécifiques de l'*assurance* et des *relations internationales*. La spécialité assurances permet aux étudiants d'accéder au master professionnel de « Management International des assurances » (M.I.A.). Les étudiants ont également le choix supplémentaire de postuler à des masters 2 dans d'autres composantes.

Les cycles LEA option Assurances ont pour objectif de former de jeunes professionnels aux métiers de l'assurance et plus particulièrement le secteur international où la parfaite maîtrise de langues et de cultures étrangères est une obligation. D'où la nécessité d'un enseignement dispensé complètement en langues étrangères.

La formation en master comporte une forte base juridique, reprenant les "fondamentaux" des métiers pratiques dans les compagnies d'assurances. L'ancrage universitaire se double d'un enseignement spécifique et de conférences assurées par les professionnels du secteur.

Objectifs pédagogiques généraux

Formation de linguistes spécialisés en assurances internationales. Acquisition de savoir-faire menant au statut de cadre. Répondre à une demande de formation de linguiste dans le secteur des assurances internationales actuellement non satisfaite. Outre une spécialisation très poussée en assurances internationales, la formation se propose de faire acquérir par les étudiants les compétences suivantes : *négocier, développer, gérer*.

1.3 Calendrier 2016–2017 – Master 1

PREMIER SEMESTRE (S1)

Réunions d'information et inscriptions : **vendredi 09 septembre 2016** à partir de 9 heures

Début des cours du 1^{er} semestre : jeudi 15 septembre 2016

Vacances de la Toussaint : du dimanche 23 octobre au dimanche 30 octobre 2016

Fin des cours du 1^{er} semestre : samedi 17 décembre 2016

Semaine de rattrapages et de révisions encadrées : du lundi 12 au samedi 17 décembre 2016

Contrôle continu : contrôles réguliers en cours de semestre et/ou en fin de semestre (du mardi 03 janvier au samedi 07 janvier 2017 inclus)

Vacances de Noël : du dimanche 18 décembre 2016 au lundi 02 janvier 2017 inclus

Jury prévu le samedi 04 février 2017 à 9h30

SECOND SEMESTRE (S2)

Début des cours du 2nd semestre : jeudi 12 janvier 2017

Vacances d'hiver: du dimanche 12 février au dimanche 19 février 2017 inclus

Vacances de printemps : du dimanche 02 avril au lundi 17 avril 2017 inclus

Fin des cours du 2nd semestre : samedi 30 avril 2017

Semaine de rattrapages et de révisions encadrées : du mardi 2 mai au samedi 6 mai 2017

Contrôle continu : contrôles réguliers en cours de semestre et/ou en fin de semestre (du mardi 09 mai au samedi 20 mai 2017 inclus)

Jurys prévus le samedi 03 juin 2017 à 9h30

SESSION DE RATTRAPAGE

Session de rattrapage du PREMIER SEMESTRE : du mercredi 8 juin au samedi 17 juin 2017

Session de rattrapage du SECOND SEMESTRE : du lundi 19 juin au samedi 1^{er} juillet 2017

Jury final M1 : prévu le samedi 08 juillet 2017 à 10 heures

Fin de l'année universitaire : jeudi 31 août 2017

1.4 Calendrier 2016–2017 – Master 2

PREMIER SEMESTRE (S3)

Réunions d'information et inscriptions : **vendredi 09 septembre 2016** à partir de 9 heures

Début des cours du 1^{er} semestre : vendredi 09 septembre 2016

*non alternants : Vacances de la Toussaint :
du dimanche 23 octobre au dimanche 30 octobre 2016*

Fin des cours du 1^{er} semestre : samedi 10 décembre 2016 au soir

Contrôle continu : contrôles réguliers en cours de semestre et/ou en fin de semestre (vendredi 11 et samedi 12 décembre 2016)

*non alternants : Vacances de Noël :
du dimanche 18 décembre 2016 au lundi 02 janvier 2017 inclus*

Jury prévu le **samedi 21 janvier 2017 à 14 h30**

Session de rattrapage du 1^{er} semestre (S3) : samedi 28 janvier et samedi 04 février 2017

SECOND SEMESTRE (S4)

Début des cours du 2^{ème} semestre : vendredi 06 janvier 2017

*non alternants : Vacances d'hiver :
du dimanche 12 février au dimanche 19 février 2017 inclus*

Fin des cours du 2^{ème} semestre : samedi 25 mars 2017

Contrôle continu : contrôles réguliers en cours de semestre et/ou en fin de semestre (vendredi 31 mars et samedi 01 avril 2017)

Session de rattrapage du 2nd semestre (S4) : juin 2017

Jury de l'année (partie cours) prévu le **samedi 22 avril 2017 à 9h30**

Séminaire (obligatoire pour les alternants) : 18,19 et 20 mai 2016

Début avril 2017 ::

- les étudiants en formation initiale partent en stage jusqu'au 31 août 2017 au maximum.
- les étudiants en alternance sont dans leur entreprise à plein temps.

Remise des rapports de stage/d'activité et des mémoires de recherche : 12 septembre 2017

Soutenances des mémoires : fin septembre – début octobre 2017

Jury final M2 : mi-octobre 2017

Remise des diplômes : fin octobre 2017

2. DESCRIPTIF DE LA FORMATION

2.1 M1 S1

		Matière	Nb heures total (nb séances x nb heures)	Crédits	Observations
UE 1 Langue A Anglais	72 h 8 ECTS	Traduction	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	TD
		Langue commerciale	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	CM
		Oral	12h (12 x 1h)	1 ECTS	TD
		Civilisation des aires anglophones (US et GB)	24h (12 x 2h)	3 ECTS	CM
UE 2 Langue B au choix Allemand Espagnol	66 h 7 ECTS	Traduction	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	TD
		Langue commerciale	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	CM
		Oral	12h (12 x 1h)	1 ECTS	TD
		Atelier lecture/écriture	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	TD
UE 3 Monde des Affaires	36 h 4 ECTS	Economie	18h (9 x 2h)	2 ECTS	CM
		Relations Internationales	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	CM
UE 4 Enseignements professionnels	48 h 5 ECTS	Négociation : théories et méthodes	24h (12 x 2h)	3 ECTS	CM
		Négociation appliquée	24h (12 x 2h)	2 ECTS	TD
UE 5 Assurances	56 h 6 ECTS	Marchandises transportées Assurance maritime	36h (9 x 4h)	4 ECTS	CM
		Les flottes auto	8h (2 x 4h)	1 ECTS	CM
		Risques techniques / construction	12h (3 x 4h)	1 ECTS	CM

2.2 M1 S2

		Matière	Nb heures total (nb séances x nb heures)	Crédits	Observations
UE 1 Langue A Anglais	66 h 7 ECTS	Traduction	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	TD
		Langue commerciale	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	CM
		Oral	12h (12 x 1h)	1 ECTS	TD
		Atelier lecture/écriture	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	TD
UE 2 Langue B au choix Allemand Espagnol	72 h 8 ECTS	Traduction	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	TD
		Langue commerciale	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	CM
		Oral	12h (12 x 1h)	1 ECTS	TD
		Civilisation allemande ou espagnole	24h (12 x 2h)	3 ECTS	CM
UE 3 Monde des Affaires	30 h 4 ECTS	Droit des obligations	12h (4 x 3h)	2 ECTS	CM
		Relations Internationales	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	CM
UE 4 Enseignements professionnels	48 h 5 ECTS	Management de projets : théories et méthodes	24h (12 x 2h)	3 ECTS	CM
		Projets appliqués	24h (12 x 2h)	2 ECTS	TD
UE 5 Assurances	40 h 6 ECTS	Assurance souscription Dommages et pertes d'exploitation	20h (5 x 4h)	3 ECTS	CM
		Les programmes internationaux 1	20h (5 x 4h)	3 ECTS	CM

2.3 M2 S3

		Matière	Nb heures total (nb séances x nb heures)	Crédits	Observations
UE 1 Langue A Anglais	24 h 7 ECTS	Traduction spécialisée	12h (6 x 2h)	3 ECTS	TD
		Textes et documents : études de cas	12h (6 x 2h)	4 ECTS	CM
UE 2 Langue B au choix Allemand Espagnol	36 h 8 ECTS	Traduction spécialisée	12h (6 x 2h) - All. 12h (4x3h) - Esp.	3 ECTS	TD
		Textes et documents : études de cas	12h (6 x 2h)	4 ECTS	CM
		Oral	12h (6 x 2h)	1 ECTS	TD
UE 3	24h 4 ECTS	Communication interne	24h (12 x 2h)	4 ECTS	CM
UE 4 Assurances	66h 9 ECTS	Assurance aviation 1	12h (4 x 3h)	2 ECTS	CM
		Gestion des risques	24h (8 x 3h)	3 ECTS	CM
		Assurance aviation 2	6h (2 x 3h)	1 ECTS	CM
		Programmes internationaux 2	15h (5 x 3h)	2 ECTS	CM
		Sinistres internationaux/ Assurance export	9h (3 x 3h)	1 ECTS	CM
UE 5	12h 2 ECTS	Méthodologie du mémoire	12h (8 x 1h30)	2 ECTS	CM

2.4 M2 S4

		Matière	Nb heures total (nb séances x nb heures)	Crédits	Observations
UE 1 Langue A Anglais	36h 3 ECTS	Traduction spécialisée	12h (6 x 2h)	1 ECTS	TD
		Textes et documents : études de cas	12h (6 x 2h)	1 ECTS	CM
		Oral	12h (12 x 1h)	1 ECTS	TD
UE 2 Langue B au choix Allemand Espagnol	24h 2 ECTS	Traduction spécialisée	12h (6 x 2h)	1 ECTS	TD
		Textes et documents : études de cas	12h (6 x 2h)	1 ECTS	CM
UE3	24h 2 ECTS	Economie internationale	24h (12 x 2h)	2 ECTS	CM
UE4	18h 2 ECTS	Droit international	18h (6 x 3h)	2 ECTS	CM
UE5	18h 2 ECTS	Théorie des organisations	18h (12 x 1h30)	2 ECTS	CM
UE6 Assurances	35h 5 ECTS	Programmes internationaux 3	15h	2 ECTS	CM
		Réassurance	20h	3 ECTS	CM
UE7	6 ECTS	Mémoire de recherche		6 ECTS	
UE8	8 ECTS	Stage professionnel et rapport de stage		8 ECTS	

LV3 : Possibilité de suivre l'enseignement d'une troisième langue vivante en M1 et M2

M1 S1 : 278 heures

M1 S2 : 256 heures

M2 S3 : 162 heures

M2 S4 : 155 heures

Total : 851 heures « étudiant » hors stage et mémoire de recherche

2.5 Descriptif des UE

MASTER 1

1^{ère} année – 1^{er} semestre – S1

UE 1 – Langue A – Anglais (72h – 8 ECTS)

Traduction (18h TD – 2 ECTS)

Techniques d'expression orale et écrite (12h TD – 1 ECTS)

Langue commerciale (18h CM – 2 ECTS)

Intervenants : Sylvie DAHAN– Malcolm MANSFIELD – Fabrice MOURLON

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités d'expression et de compréhension en anglais écrit et oral.

Contenu : Approfondissement des techniques de traduction appliquées à des articles socio-économiques. Entraînement intensif à la compréhension et l'expression orales ; jeux de rôle, débats. Textes et articles de presse économiques sur la mondialisation des entreprises.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence.

Civilisation Pays A (24h CM – 3 ECTS)

Civilisation Pays A

(12h CM – 1,5 ECTS)

Intervenant : Fabrice MOURLON

But du cours : Compréhension et connaissance des États-Unis contemporains (Présidences de G.W. Bush & B.H. Obama).

Contenu : Commentaire de documents extraits de la presse et des médias américains sur les États-Unis.

Civilisation Pays A

(12h CM – 1,5 ECTS)

Intervenant : Richard FARNETTI

But du cours : Compréhension des relations internationales du Royaume Uni et de la vision britannique des relations internationales.

Contenu : Commentaire de documents primaires et secondaires sur les questions de la politique étrangère et des relations internationales du Royaume Uni.

Pré requis : Cours de Civilisation Pays A de licence.

UE 2 – Langue B : Allemand ou Espagnol

(66h – 7 ECTS)

Traduction (18h TD – 2 ECTS)

Techniques d'expression orale et écrite (12h TD – 1 ECTS)

Langue commerciale (18h CM – 2 ECTS)

Allemand

Intervenants : Christine HOOCK, Carine KLEIBER

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités de compréhension et d'expression en allemand (oral et écrit)

Contenu : Traduction d'articles de presse (version et thème) – Approfondissement des techniques de traduction – Entraînement intensif à l'expression écrite et orale : jeux de rôle, débats, revue de presse, situation d'entreprise.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence.

Espagnol

Intervenant : Gabrielle LE TALLEC-LLORET – Oscar TORRES

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités de compréhension et d'expression en espagnol (oral et écrit)

Contenu : Traduction d'articles de presse à contenu socio-économique (version et thème) – Approfondissement des techniques de traduction.

Entraînement intensif à l'expression écrite et orale : jeux de rôle, débats, revue de presse, situations d'entreprise.

Langue commerciale : le projet d'entreprise, étude de marché, viabilité financière, business plan I. L'innovation. La franchise. Négociation et exportation. Assurances.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence

Atelier de lecture et d'écriture (18h TD – 2 ECTS)

Allemand

Intervenant :

But du cours : Acquisition de compétences en lecture et présentation d'une œuvre complète

Contenu : Élaboration de fiche de lecture et présentations orales de ces fiches à partir d'une liste de lecture établies par la responsable.

Espagnol

Intervenant: Javier DOMINGUEZ ARRIBAS

But du cours : Acquisition de compétences en lecture et écriture. Présentation d'une œuvre complète en espagnol.

Contenu : Élaboration de fiches de lecture et présentation orale de ces fiches à partir d'une liste de lectures établie par le responsable.

UE3 – Monde des affaires

(36h – 4 ECTS)

Economie : Régulation internationale de la finance et des assurances (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Tristan AUVRAY

But du cours : Connaissance de l'actualité de la régulation internationale des intermédiaires financiers

Contenu : Le cours présente la régulation des acteurs de la finance et des flux financiers mondiaux. Le cours porte sur trois régulations indissociables les unes des autres : la régulation des assurances (Solvency), la régulation des banques (Bâle), et la régulation des normes comptables internationales (IFRS). Le cours présente également le comportement et la régulation des agences de notations. Les problèmes liés au blanchiment d'argent et aux paradis fiscaux seront également abordés.

Relations Internationales (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Richard FARNETTI

But du cours : Compréhension des relations internationales.

Bibliographie :

- MARTEL Frédéric, *Mainstream (enquête sur cette culture qui plaît au monde)*, Paris, Flammarion, 2010.
- HUNTINGTON Samuel, *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1998.

Pré requis : Cours de relations internationales de licence

UE 4 – Enseignement professionnels

(48h – 5 ECTS)

Négociation : théories et méthodes (24h CM – 3 ECTS)

Intervenant : Alain COHEN

But du cours : Maîtrise des techniques de négociation

Contenu : Principes et outils de la vente et de la négociation. Elaboration et mise en œuvre de plans de prospection. Choix et mise en œuvre d'une démarche de négociation et d'un plan de vente.

Négociation appliquée : collecte de la taxe d'apprentissage (24h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Alain COHEN

But du cours : Mettre en application les théories et techniques de négociation.

Contenu : Constitution d'équipes. Mise au point d'une stratégie commerciale. Collecte de la taxe d'apprentissage. Réalisation d'un mémoire en équipe. Utilisation des outils bureautiques.

UE5 – Assurances

(56h – 6 ECTS)

Assurance Marchandises transportées (36h CM – 4 ECTS)

Intervenant : Salima TEMASSINE

But du cours : Approche de la problématique internationale de l'assurance et de la multiplicité des règles applicables (conventions internationales et des règles nationales.)

Contenu : Assurance Hull and Machinery and Protecting and Indemnity.

Pré requis : Principes généraux de l'assurance dommages et responsabilité civile.

Les flottes Auto (8h CM – 1 ECTS)

Intervenant : Mohamed LAHMAR

But du cours : Principes généraux de l'assurance dommages et responsabilité civile, de l'assurance transport ainsi que des mécanismes de financement / crédit.

Risques techniques – Construction (12h CM – 1 ECTS)

Intervenant : Bastien GARREAU

But du cours: Permettre aux étudiants d'avoir de bonnes connaissances sur l'assurance des risques techniques et l'assurance construction.

Contenu : Inventaires des assurances risques technique et l'assurance construction

Pré requis : Assurances dommages et pertes d'exploitation (cours en L3)

:

UE 1 – Langue A – Anglais

(66h – 7 ECTS)

Traduction (18h TD – 2 ECTS)

Techniques d'expression orale et écrite (12h TD – 1 ECTS)

Langue commerciale (18h CM – 2 ECTS)

Intervenants : Sylvie DAHAN– Malcolm MANSFIELD – Fabrice MOURLON

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités d'expression et de compréhension en anglais écrit et oral

Contenu : Approfondissement des techniques de traduction appliquées à des articles socio-économiques. Entraînement intensif à la compréhension et l'expression orales ; jeux de rôle, débats. Textes et articles de presse économiques sur le commerce dans l'UE.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence

Atelier de lecture et d'écriture (18h TD – 2 ECTS)

Intervenant : Richard FARNETTI :

But du cours : Acquisition de compétences en lecture et présentation d'une œuvre complète

Contenu : Élaboration de fiche de lecture et présentations orales de ces fiches à partir d'une liste de lecture établies par la responsable

Pré requis : Licence LEA ou équivalence

UE 2 – Langue B : Allemand ou Espagnol

(72h – 8 ECTS)

Traduction (18h TD – 2 ECTS)

Techniques d'expression orale et écrite (12h TD – 1 ECTS)

Langue commerciale (18h CM – 2 ECTS)

Allemand

Intervenants : Christine HOOCK, Carine KLEIBER

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités de compréhension et d'expression en allemand (oral et écrit)

Contenu : Traduction d'articles de presse (version et thème) – Approfondissement des techniques de traduction – Entraînement intensif à l'expression écrite et orale : jeux de rôle, débats, revue de presse, situation d'entreprise.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence.

Espagnol

Intervenant : Gabrielle LE TALLEC–LLORET – Oscar TORRES

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités de compréhension et d'expression en espagnol (oral et écrit)

Contenu :

- Traduction d'articles de presse à contenu socio-économique (version et thème)
- Techniques de traduction (syntaxe, lexicologie)
- Expression écrite et orale : analyse, représentations et pratiques (écrites, orales) dans les médias et dans le monde de l'entreprise. Projet professionnel.
- Espagnol commercial : la création d'entreprise, le business plan II, le marketing, la négociation et l'exportation, les couvertures d'assurance. Création et études des cas dans les marchés hispanophones.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence

Civilisation Pays B (24h CM – 3 ECTS)

Allemand

Intervenant : Carine KLEIBER

But du cours : Compréhension des relations internationales de l'Allemagne et de la vision allemande des relations internationales.

Contenu : Commentaire de documents extraits de la presse et des médias allemands sur les questions d'actualité internationale ou de la presse et des médias français (ou autres) sur l'Allemagne

Espagnol

Intervenant : Javier DOMINGUEZ ARRIBAS

But du cours : Compréhension des relations internationales de l'Espagne et des pays latino-américains

Contenu : Commentaire de documents en relation avec le programme. Élaboration et présentation orale d'un travail de recherche.

UE3 – Monde des affaires

(30h – 4 ECTS)

Droit des obligations (12h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Pierrick RIVIERE

But du cours :

Contenu :

Relations internationales (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Richard FARNETTI

But du cours : Compréhension des relations internationales.

UE 4 – Enseignement professionnels

(48h – 5 ECTS)

Management de projets : théories et méthodes (24h CM – 3 ECTS)

Intervenant : Alain COHEN

But du cours : Maîtriser le management d'un projet. Comprendre le management par projet en entreprise.

Contenu : Théories, principes et outils de base en gestion de projet.

Projets appliqués : développement du Master LEA-MIA (24h TD – 2 ECTS)

Intervenant : Alain COHEN

But du cours : Mettre en application les théories et techniques de projet.

Contenu : Constitution d'équipes. Mise au point d'un projet (organisation d'un salon, d'un cycle de conférences, d'un annuaire d'anciens, d'un magazine, d'un site Internet, d'une exposition, d'une action humanitaire). Lancement du projet. Réalisation d'un mémoire en équipe. Utilisation des outils informatiques collaboratifs.

UE5 – Assurances

(40h – 6 ECTS)

Les programmes internationaux 1 (20h CM – 3 ECTS)

Intervenant : Saliha HERIZI

But du cours : Familiariser les étudiants avec différents montages habituels nationaux lorsque les biens de l'entreprise à assurer sont situés dans divers pays.

Contenu : Inventaire des produits à assurer dans divers systèmes d'assurance et d'environnement juridique. Le montage du programme et la gestion.

Pré requis : L'assurance des risques de l'entreprise.

Souscription et tarification dommages et pertes d'exploitation (20h CM – 3 ECTS)

Intervenant: Olivier CHANTEAU

But du cours: Permettre aux étudiants d'appréhender la tarification et la souscription de l'assurance dommages et pertes d'exploitation des entreprises.

Contenu : cours à partir du Traité d'Assurances – Incendie Risques d'Entreprises

Pré requis : Assurances dommages et pertes d'exploitation (cours de L3)

MASTER 2

2^{ème} année – 1^{er} semestre – S3

UE 1 – Langue A – Anglais

(24h – 7 ECTS)

Traduction spécialisée (12h TD – 3 ECTS)

Intervenant : Edouard GUIONNET

But du cours : Explication ou rappel de la terminologie technique propre au domaine de l'assurance. Familiarisation et approfondissement des connaissances linguistiques ad hoc. Perfectionnement des capacités de compréhension, et traduction de documents techniques de l'anglais vers le français et vice-versa.

Contenu : Traduction de documents variés portant sur les thèmes suivants: généralités concernant le contrat d'assurance (en guise d'introduction); assurance transports (maritime, routier, aérien); assurance perte d'exploitation; assurance tous risques chantiers et bris de machines; assurances de responsabilité civile; assurance risques industriels, technologiques et environnementaux; risques terroristes; réassurance. Les documents à traduire sont extraits de polices d'assurance, de compte rendus de décisions de justice, de revues spécialisées, du code des assurances français, de déclarations de sinistre, de connaissances.

Bibliographie: Alleaume-Lefort Marie-France, L'anglais de l'assurance, ed. Pocket N°3766
Jame Luce, L'anglais des assureurs, ed. Belin
Lesobre Jacques, Sommer Henri, Cave Frances.J, Risk Insurance reinsurance Lexicon, SEP L'assurance Française

Lectures: Les revues spécialisées en français et en anglais telles que: Sigma; Best's review; Insurance Journal Magazine; Business Insurance; Insurance Times... ; L'argus de l'assurance; La Tribune de l'Assurance; Revue Générale du Droit des Assurances; Risques, les cahiers de l'assurance... .

Textes et documents : études de cas (12h CM – 4 ECTS)

Intervenant : Fabrice MOURLON

But du cours : Synthèses écrites et orales d'articles spécialisés.

Contenu : Contractions, présentations écrites et orales d'articles traitant de l'actualité du monde anglophone et de ses répercussions sur le secteur de l'assurance.

UE 2 – Langue B : Allemand ou Espagnol

(36h – 8 ECTS)

Traduction spécialisée assurances (12h – 3 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Acquérir la terminologie de l'assurance

Contenu : Traduction (thème et version) de documents, contrats etc. émanant de compagnies d'assurances

Espagnol

Intervenant : Francisco GALAN

But du cours : Acquérir la terminologie de l'assurance

Contenu : Traduction (thème et version) de documents, contrats etc. émanant de compagnies d'assurances

Textes et documents : études de cas (12h CM – 4 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Études de cas à partir de documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents dans le secteur de l'assurance, le transport, le commerce et la réassurance – Exposés sur les domaines de spécialité – Création d'entreprises et négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

Espagnol

Intervenant : Oscar TORRES

But du cours : Étude de cas à partir de textes et documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents concernant le Code des assurances espagnol, le secteur du transport, le commerce, l'assurance et la réassurance en Espagne et en Amérique latine – Résolution de cas pratiques sur l'assurance, le transport, les moyens de paiement. –Exposés personnels sur des cas d'entreprise et produits d'assurance à l'aide d'une terminologie sur les domaines de spécialité – Négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

Oral (12h TD – 1 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Jeux de rôles, négociation, argumentaires. L'objectif à atteindre est le niveau C1.

Espagnol

Intervenant : Oscar TORRES

But du cours : Le cours permet aux étudiants de renforcer leur capacité à argumenter dans des situations de communications telles que la négociation et le débat d'idées. Chaque semaine, ils préparent un argumentaire qu'ils mettront en pratique dans des jeux de rôle liés à une situation professionnelle.

UE 3
(24h – 4 ECTS)

Communication interne (24h CM – 4 ECTS)

Intervenant : Alain COHEN

But du cours : Approche de la communication interne

Contenu : Les principes de base du système de communication interne. Maîtrise de la communication interpersonnelle. Études de cas et jeux de rôle.

UE4 – Assurances
(66h – 9 ECTS)

Assurance aviation 1 (12h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Samir DJEZZAR

But du cours : Connaissance marché, sensibilisation au risque Aviation, analyse de polices (in English), approche tarifaire, étude sinistre, mise en situation.

Contenu : Approche de la problématique internationale de l'assurance et de la multiplicité des règles applicables (conventions internationales et des règles nationales).

Assurance aviation 2 (6h CM – 1 ECTS)

Intervenant : Majid BELADRAOUI

But du cours : cf. ci-dessus. Cours complémentaire à celui de Samir DJEZZAR

Assurances : Gestion du Risque et Maîtrise des risques système. Les Grands Principes de l'Assurance en France et à l'International (24h CM – 3 ECTS)

Intervenant : Sébastien VAYSSIER

But du cours : Rappel des grands principes de l'assurance en France, à l'international et des usages et coutumes dans le secteur international.

Contenu :

- 1– Rappel du Droit du Contrat
- 2– La lecture d'un programme européen et mondial (souscription et tarification)
- 3– Anti Money Laundering
- 4– Assurance et développement durable

Programmes internationaux 2 (15h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Olivier CHANTEAU

But du cours : Montrer le fonctionnement, les usages dans les différents pays. Avoir une culture internationale de l'assurance dans l'un des secteurs le plus porteur d'emplois.

Contenu : cf. UE6 : cours de Pierrick RIVIERE

Les sinistres internationaux (9h CM – 1 ECTS)

Intervenant : Salima TEMASSINE

But du cours : Gestion des sinistres touchés par les polices des programmes internationaux

Contenu : Comment gérer ces sinistres au niveau de la master et des polices locales.

UE5

(12h – 2 ECTS)

Méthodologie du mémoire de recherche (12h TD – 2 ECTS)

Intervenant : Javier DOMINGUEZ ARRIBAS

But du cours : Préparer l'étudiant à écrire le mémoire de recherche.

Contenu : Choix du sujet de mémoire et des directeurs professionnels et linguistes. Recherche documentaire, usage des sources, problématique et plan.

UE 1 – Langue A – Anglais
(36h – 3 ECTS)

Traduction spécialisée (12h TD – 1 ECTS)

Intervenant : Edouard GUILLONNET

But du cours : Explication ou rappel de la terminologie technique propre au domaine de l'assurance. Familiarisation et approfondissement des connaissances linguistiques ad hoc. Perfectionnement des capacités de compréhension, et traduction de documents techniques de l'anglais vers le français et vice-versa.

Contenu : Traduction de documents variés portant sur les thèmes suivants: généralités concernant le contrat d'assurance (en guise d'introduction); assurance transports (maritime, routier, aérien); assurance perte d'exploitation; assurance tous risques chantiers et bris de machines; assurances de responsabilité civile; assurance risques industriels, technologiques et environnementaux; risques terroristes; réassurance. Les documents à traduire sont extraits de polices d'assurance, de comptes-rendus de décisions de justice, de revues spécialisées, du code des assurances français, de déclarations de sinistre, de connaissances.

Bibliographie: Alleaume-Lefort Marie-France, L'anglais de l'assurance, ed. Pocket N°3766
Jame Luce, L'anglais des assureurs, ed. Belin
Lesobre Jacques, Sommer Henri, Cave Frances.J, Risk Insurance reinsurance Lexicon, SEP L'assurance Française

Textes et documents : études de cas (12h CM – 1 ECTS)

Intervenant : Fabrice MOURLON

But du cours : Études de cas à partir de documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents dans le secteur de l'assurance, le transport, le commerce et la réassurance – Exposés sur les domaines de spécialité – Création d'entreprises et négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

Oral (12h TD – 1 ECTS)

Intervenant : Fabrice MOURLON

But du cours : Niveau C1

Contenu : Le cours permet aux étudiants de renforcer leur capacité à argumenter dans des situations de communications telles que la négociation et le débat d'idées. Chaque semaine, ils préparent un argumentaire qu'ils mettront en pratique dans des jeux de rôle.

UE 2 – Langue B : Allemand ou Espagnol

(24h – 2 ECTS)

Traduction spécialisée assurances (12h TD- 1 ECTS)

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Acquérir la terminologie de l'assurance

Contenu : Traduction (thème et version) de documents, contrats etc. émanant de compagnies d'assurances

Espagnol

Intervenant : Francisco GALAN

But du cours : Acquérir la terminologie de l'assurance

Contenu : Traduction (thème et version) de documents, contrats etc. émanant de compagnies d'assurances

Textes et documents : études de cas (12h CM – 1 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Études de cas à partir de documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents dans le secteur de l'assurance, le transport, le commerce et la réassurance – Exposés sur les domaines de spécialité – Création d'entreprises et négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

Espagnol

Intervenant : Oscar TORRES

But du cours : Étude de cas à partir de textes et documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents concernant le Code des assurances espagnol, le secteur du transport, le commerce, l'assurance et la réassurance en Espagne et en Amérique latine – Résolution de cas pratiques sur l'assurance, le transport, les moyens de paiement. –Exposés personnels sur des cas d'entreprise et produits d'assurance à l'aide d'une terminologie sur les domaines de spécialité – Négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

UE3

(24h – 2 ECTS)

Économie internationale (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Tristan AUVRAY

But du cours : Aspects de la mondialisation

Contenu : Firmes multinationales, mouvements de capitaux (IDE), fusions-acquisitions transfrontières. Redéploiements régionaux et globaux, pouvoir et organisation des firmes (application au secteur des assurances ; définition et poids des assureurs systémiques).

UE4
(18h – 2 ECTS)

Droit International (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Lorraine KOONCE

But du cours : Maîtrise des règles de conflits de lois et de juridictions dans les contrats d'assurance.

Contenu : Conflits de lois, conflits de juridictions et arbitrage dans le contrat d'assurance. Conventions internationales. Étude de cas.

UE5
(18h – 2 ECTS)

Théorie des organisations (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Alain COHEN

But du cours : Découverte des théories des organisations.

Contenu : Les théories des organisations. Études de cas et d'expériences concernant le secteur de l'assurance.

UE6 – Assurances
(35h – 5 ECTS)

Programmes internationaux 3 (15h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Pierrick RIVIERE

But du cours : cf. cours Programmes internationaux 1 et 2

Contenu : Sans être exhaustif :

Les fondamentaux : Non admis/admis – le non admis permis / le non admis non permis – La LPS

Les différents types de programmes internationaux (intégrés/non intégrés)

Les garanties : DIC/DIL de la police master.

Les spécificités des programmes internationaux RC.

Les polices locales RC.

Eclairage sur un marché spécifique : USA.

Eclairage sur des garanties spécifiques à l'étranger : EL, Auto liab., RVT et risques locatifs.

Tarifification des PI RCG. – La réassurance

Réassurance 2 (20h CM – 3 ECTS)

Intervenant: Francisco GALAN

But du cours : Se familiariser avec le concept,

Contenu : – Connaître et définir les différents types de contrat de réassurance plus habituels dans le marché
- Connaître et définir l'impact de la protection par réassurance en fonction du type de contrat choisi

- Evaluer l'impact (numériquement) des divers types de traités de réassurance sur des cas spécifiques.

UE7
(6 ECTS)

Mémoire de recherche

UE8
(8 ECTS)

Stage professionnel et rapport de stage

LV3

Italien

Intervenant: Domenico BISCARDI

Chinois

Intervenant: Yaling PARISOT

Russe

Intervenant: Olga COMTE

Séminaire (obligatoire pour les alternants)

Le programme sera arrêté en concertation avec les étudiants.

La durée du séminaire sera de 14h minimum et de 20h maximum.

3. REGLEMENT DU M1 ET DU M2 LEA-MIA

1. Le master LEA-MIA est une formation en **contrôle continu**, contrôles réguliers en cours de semestre et/ou en fin de semestre. Des tests écrits ou oraux individuels ou en groupe sont donc à prévoir tout au long de l'année.
2. Tous les CM sont fondamentaux : **la présence est donc obligatoire** à tous les cours et TD (aucun retard, ni sortie anticipée ne sont tolérés).
3. La participation active pendant les cours est obligatoire.
4. Pour les étudiants hors alternance, il y a un stage à réaliser au second semestre du M2, de 4 mois minimum, 6 mois maximum, de préférence à l'étranger
5. **Modalités de contrôle des connaissances :**
 - deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats
 - il n'y a pas de rattrapage pour le mémoire de recherche et le rapport de stage du second semestre du M2
 - **une note inférieure à 10 sur 20 dans une UE de langues est éliminatoire**
 - **une note inférieure à 07 sur 20 dans les autres UE est également éliminatoire**
 - **une note de 10 sur 20 à chaque semestre est exigée**, il y a compensation entre UE d'un même semestre
 - le mémoire de recherche du M2 comprend minimum 50 pages
 - le rapport de stage ou de l'alternance en entreprise du M2 comprend minimum 30 pages

Le jury reste souverain sur les notes communiquées ou affichées avant jury.

6. Calendrier pour le mémoire de recherche et le rapport de stage :
 - fin octobre : l'étudiant doit avoir choisi un directeur professionnel de mémoire de recherche et son sujet doit avoir été validé par le Directeur du master.
 - mi-décembre : la problématique et le plan du mémoire de recherche doivent avoir été validés. L'étudiant doit avoir choisi un directeur linguiste.
 - au 1^{er} juin, une première version du mémoire doit être vue par les deux directeurs de mémoire (professionnel et linguiste), qui donnent leur avis. Il appartient aux étudiants eux-mêmes de s'assurer de la réponse de leur directeur de mémoire.
 - mi-septembre : le mémoire de recherche et le rapport de stage doivent avoir été déposés au secrétariat en 2 exemplaires pour permettre au jury de préparer les soutenances.
 - les soutenances de mémoire et de rapport de stage se déroulent avant mi-octobre avec les deux directeurs (professionnel et linguiste).

7. Le mémoire est écrit dans une des langues étrangères (anglais, allemand, espagnol). Il peut être soutenu en français. Le rapport de stage peut être écrit et soutenu en français.
8. **En cas de plagiat notamment dans le mémoire et/ou le rapport de stage, les étudiants sont automatiquement refusés.**
9. Les étudiants s'engagent à rendre tous les travaux dans les délais prévus. Les étudiants qui n'observent pas les dates limites seront éliminés.
10. Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dans des cas exceptionnels, avec permission du directeur-trice du département, et seulement si le premier semestre a été obtenu.
11. Des aménagements sont prévus, dans certains cas, afin que la validation puisse se faire sur deux ans, sous réserve d'accord de la direction. Une demande en ce sens doit être faite avant le début des cours.

ENSEIGNANTS LINGUISTES SUSCEPTIBLES D'ENCADRER LES MEMOIRES

M2

Pour les professionnels qui forment toujours un binôme avec les linguistes, ils seront à contacter en fonction du domaine ou du sujet choisi.

DAHAN Sylvie

DOMINGUEZ ARRIBAS Javier

FARNETTI Richard

GUIONNET Edouard

KLEIBER Carine

LE TALLEC Gabrielle

MANSFIELD Malcolm

MOURLON Fabrice

TORRES Oscar

VIGUIER Marie Hélène

4. INFORMATION SUR LE PLAGIAT

A lire par tout/e étudiant/e inscrit dans une formation LSHS

Qu'entend-on par « plagiat » ?

Un travail personnel suppose la recherche d'information et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. Le **plagiat** consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur **internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui **n'apporte rien** sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi une **fraude**, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée.

Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement recopiés, même avec des guillemets. Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercice proposés.

Quelles sont les sanctions encourues ?

Le plagiat est souvent facile à détecter. Sachez que l'université dispose d'un logiciel anti-plagiat, logiciel conçu pour détecter les documents plagiés sur Internet.

L'étudiant/e plagiaire s'expose :

1. à être sanctionné/e au niveau de **la note** pour l'exercice et
2. à **être déferé/e devant le conseil de discipline** qui statue sur les sanctions à appliquer.

5. INTERDICTION DE FUMER



RAPPEL DE LA LOI

La loi du 10 janvier 1991 (dite loi EVIN) et le décret 92-478 du 29 mai 1992 fixent les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.

En conséquence, il est rappelé aux étudiants qu'il est totalement INTERDIT DE FUMER dans les locaux de l'UNIVERSITÉ PARIS 13.